



BILAN ANNUEL
des
Correspondants Observateurs du
Département Santé des Forêts
Pôle Sud Est

Année 2019

Département :
Bouches-du-Rhône



1 - Le Bilan Météorologique

En résumé : Chaud et très sec jusqu' à fin septembre puis très arrosé

L'hiver 2018-2019 a été très sec, heureusement, ce déficit de pluviométrie intervient après un été et un automne 2018 assez arrosés. Cette sécheresse s'est poursuivie durant le printemps et l'été avec des températures supérieures à la moyenne : de 1° à 2,7°. Deux épisodes de canicule se sont produits durant l'été : le plus marquant a été en fin du mois de juin, sur une zone comprise entre les Bouches-du-Rhône, le Gard et l'Hérault (avec un record national de 46° en limite Gard-Hérault), puis un en juillet. Ces vagues de chaleur ont été intenses, cependant l'écart à la moyenne sur les mois de juin et juillet reste en dessous de la même période en 2003.

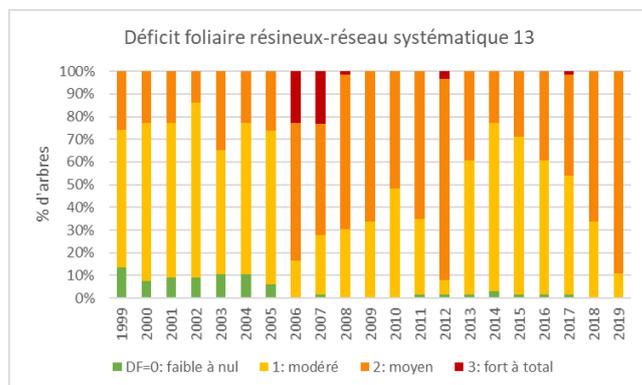
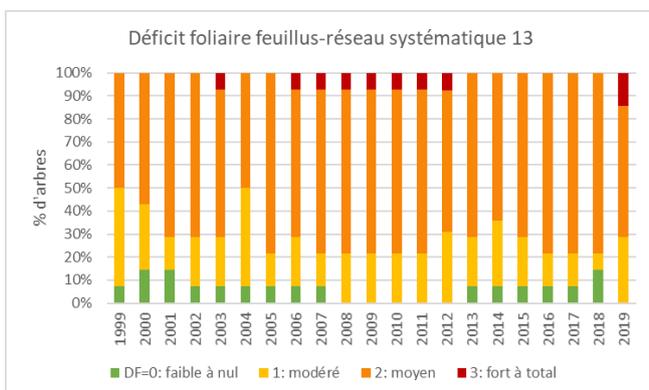
L'automne a été en moyenne doux, avec des températures supérieures à la moyenne et des précipitations très abondantes avec plusieurs épisodes méditerranéens qui ont surtout concerné le littoral de PACA : le bilan de la saison varie entre 98% et 240% des normales.

2 - L'Etat sylvositaire des principales essences forestières

Malgré les conditions météorologiques chaudes et très sèches, l'état sylvositaire des principales essences forestières semble se maintenir dans les Bouches-du-Rhône. On peut noter également, que la surface brûlée en 2019 est peu importante (80 ha, données Prométhée pas encore validées) en comparaison des départements littoraux d'Occitanie.

Cependant, lorsqu'on analyse les données 2019 du **Réseau Systématique de Suivi des Dommages Forestiers**¹ dans le Bouches-du-Rhône, on observe une proportion d'arbres très majoritairement dans les classes de déficit foliaire « moyen » et « fort à total » que ce soit pour les feuillus (70%) ou les résineux (90%).

Plus globalement, le taux de déficit est très largement moyen ces dernières années. Il fluctue en fonction des aléas climatiques et il a tendance à se dégrader pour les résineux depuis 2015. Cette tendance est moins nette pour les feuillus sauf pour cette année où la sécheresse-canicule semble les avoir affectés.



¹ Le RSSDF est composé dans le 13 de 4 placettes où 20 arbres sont notés (ici en été) dans chacune d'elles avec une forte majorité de pins d'Alep. Ce réseau permet à l'échelle du pays de comparer l'évolution des placettes par rapport au critère d'estimation de l'état de santé du houppier qu'est le déficit foliaire.

2.1. – Les feuillus :

C'est une année calme pour les feuillus, malgré la sécheresse estivale marquée de cette année 2019, les dépérissements sur chêne restent limités à de petites stations en versant Sud ou sur sols superficiels. C'est le chêne vert qui est principalement concerné.

Le Bombyx disparate/Lymantria dispar : plusieurs sites ont été parcourus par les CO (15 sites en tout sur des peuplements à dominante feuillue où le chêne est bien représenté) : on a relevé des pontes uniquement sur Ensues La Redonne, sur chênes verts.

Ce lépidoptère peut causer des défoliations majeures dans les chênaies sur plusieurs hectares ; pas de fortes défoliations observées ou signalées cette année dans le 13 → dégâts par défoliation à suivre et surveiller la présence en fin d'hiver / début printemps.



A noter sur Chêne Vert un certain développement des dégâts liés au **Bupreste du chêne/Coroebus bifasciatus**

Egalement, comme chaque année, des dépérissements et mortalités d'ormes : **Graphiose de l'orme / Ophiostoma novo-ulmi**

2.2. – Les résineux :

En 2017 et 2018 les attaques de **l'hylésine destructeur/ Tomicus Destruens** sur le Pin d'Alep furent bien visibles dans le paysage, notamment sur la moitié Sud du département et aux abords des zones incendiées antérieurement. L'année 2019 a vu un recul notable de ces attaques. Les alentours du feu de St Cannat-Eguilles (2018) ont finalement été peu concernés ; points d'attaque relevés sur Barbentane, Ceyreste, Gardanne, Coudoux, Lançon de Provence....



Chancre à Crumenulopsis / Crumenulopsis sororia

Présent dans de nombreux peuplements de Pin d'Alep au Nord du département : on constate, sur les branches atteintes par le chancre, des pertes d'aiguilles pouvant aller jusqu'au dessèchement des parties situées au-dessus du chancre. Sur les rameaux, les dégâts se présentent comme ceux provoqués par une forte grêle.

Le développement du champignon est favorisé par une pluviosité supérieure à la normale au moment de l'infection.

Porodaedalea pini / Phellin du pin

Présent dans tous les peuplements âgés (+ de 80 ans) de Pin d'Alep

Sphaeropsis des pins / Diplodia pinea

Sur peuplements (îlots) de Pin Noir présents dans le département.

Ce champignon qui occasionne des dessèchements des pousses de l'année parfois très marqués, peut engendrer une nanification des aiguilles très discrète, des spores noires sur les cônes et un bleuissement sur bois des rameaux.

Là aussi, on note en 2019 une forte diminution des signes extérieurs de présence de ce champignon. Certains pins touchés en 2018 se sont « refaits une santé » en 2019.

3 - Les Suivis Spécifiques

3.1. – Les plantations :

Aucune nouvelle plantation annoncée sur le département : pas de notation effectuée.

3.2. – Les défoliateurs précoces :

Aucune lisière n'a été défoliée à plus de 50 %.

3.3. – La Processionnaire du Pin :

3.3.1. Les placettes :

Au niveau des placettes du **réseau de suivi de la processionnaire** : le nombre de nids a continué de baisser cette année (3^e année consécutive) encore sur l'ensemble des placettes.

3.3.2. Les quadrats :

Sur une surface totale d'environ 56 000 ha de pins, aucune lisière n'a été défoliée à plus de 50 %.

4 - Les Organismes Invasifs

4.1. – La surveillance nématode du pin :

Le plan de surveillance se poursuit selon les mêmes modalités qu'en 2018, à savoir, pour les correspondants-observateurs du DSF, le repérage des peuplements sensibles pour prélèvements par la FREDON PACA.

→ **Aucun signe de présence** du ravageur à l'issue de la campagne de prélèvement 2019.

La situation du nématode du pin au Portugal et en Espagne a peu évolué depuis 2008. Le Portugal est considéré comme entièrement contaminé même si une zone de 20 km de largeur est déclarée comme indemne en limite avec l'Espagne. Les différents foyers Espagnols étaient considérés comme éradiqués en début d'année 2016. Début mai 2016 l'Espagne a officiellement déclaré un nouveau foyer de nématode en Galice à proximité de la frontière avec le Portugal. Plus que jamais nous devons être mobilisés sur la surveillance de nos forêts.

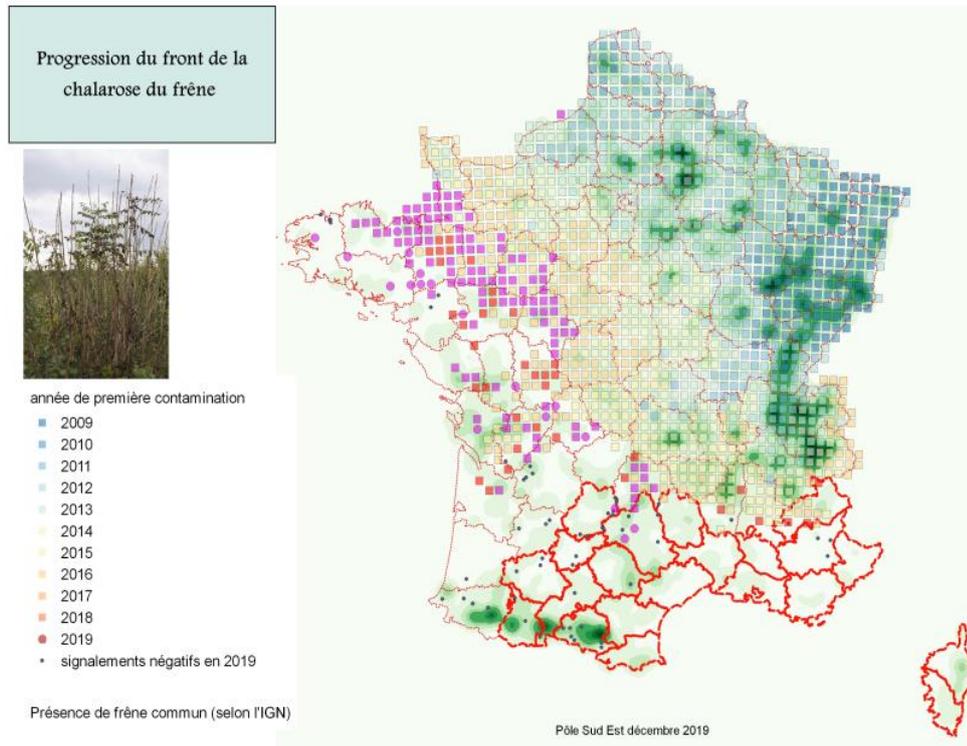
L'objectif du plan de surveillance est de détecter le plus tôt possible les arbres dépérissants afin d'y effectuer des prélèvements pour la recherche de nématode du pin. L'objectif principal pour accentuer, est d'augmenter de façon permanente le nombre d'échantillons prélevés et d'améliorer la qualité et la pertinence de ces prélèvements. Parallèlement un piégeage du vecteur, *Monochamus galloprovincialis*, est effectué soit par des Correspondants observateurs soit par le SRAL soit par les FREDON.

En 2019, dans les Bouches-du-Rhône, cinq pièges ont été disposés totalisant 194 *Monochamus* capturés (après la Corse du Sud avec un nombre de 382 et le Gard avec 339).

4.3. – La Chalarose :

La chalarose du frêne, *Hymenoscyphus pseudoalbidus*, apparue dans le nord est de France il y a 10 ans, a rapidement envahi la moitié du territoire avec une progression d'environ 70 km par an. Cette progression est actuellement ralentie au sud pour deux raisons : la densité plus faible de frênes dans le paysage et les températures estivales élevées qui limitent la progression de la maladie de la feuille au rameau.

Dans la région PACA, elle a été trouvée dans les Hautes-Alpes en 2015 et dans les Alpes de Haute-Provence en 2016. En 2019, la maladie progresse dans les Hautes-Alpes.



4.4. – La pyrale du buis :

Pyrale du buis / Cydalima perspectalis

→ Rappel : La pyrale du buis est un insecte invasif de la famille des lépidoptères. Elle est originaire d'Asie du Sud et est arrivée en France en 2007. Dans un premier temps, la pyrale a occasionné des dégâts dans les parcs et jardins ; aujourd'hui elle a été détectée sur la quasi-totalité du territoire national.



Côté recherche, à l'heure actuelle, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée. Des tentatives de lutte ont été faites à partir d'un parasitoïde, famille des trichogrammes (micro hyménoptères), mais les essais pratiqués en forêt n'ont pas montré une vraie efficacité d'autant que cette méthode de lutte est très contraignante dans sa mise en œuvre. Des prélèvements de chenilles parasitées sont réalisés afin de trouver des parasitoïdes indigènes susceptibles d'être utilisés, élevage et lâchers, comme moyen de lutte tant dans les espaces verts que dans le milieu naturel.

Les études actuelles, menées par l'INRA dans le cadre du projet BIOPYR, montrent qu'il y a une faible régulation naturelle de la pyrale, que ce soit par les parasitoïdes ou par les prédateurs, seule la disparition du buis limite son abondance.



→ **Conséquences** : Les défoliations totales sur de vastes surfaces constituent la caractéristique impressionnante des attaques de pyrale dans le milieu naturel. Bien que le buis ne soit pas une essence de production, il assure sur les versants, la tenue des sols et freine la chute des blocs. Il est un élément constitutif d'un bon nombre « d'habitats naturels forestiers ».

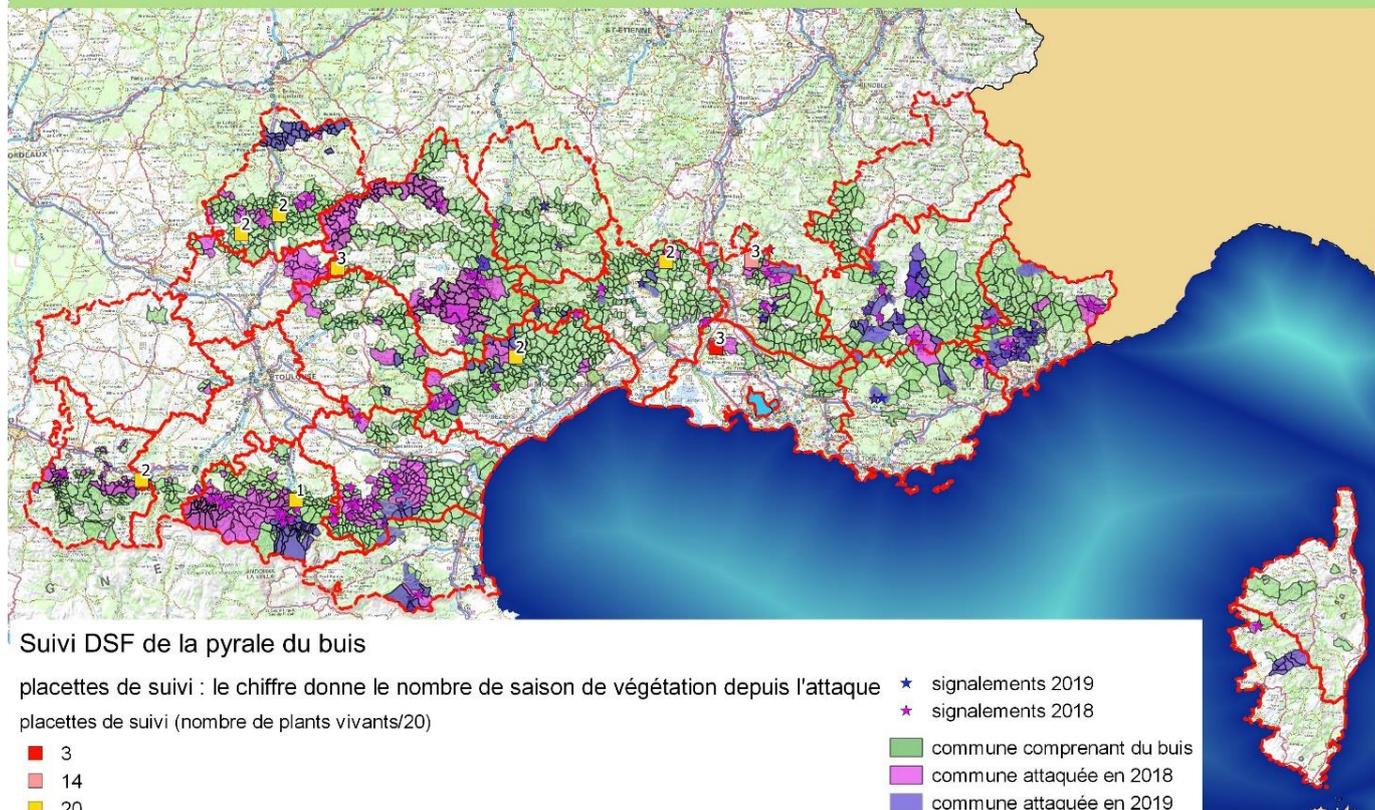
Dans ce contexte, le dispositif mis en place au cours des années 2017 et 2018 se poursuit.

La placette située à St-Etienne-du-Grés a permis de relever une forte mortalité des buis notés depuis 2 ans. Aujourd'hui, les buis vivants se maintiennent.

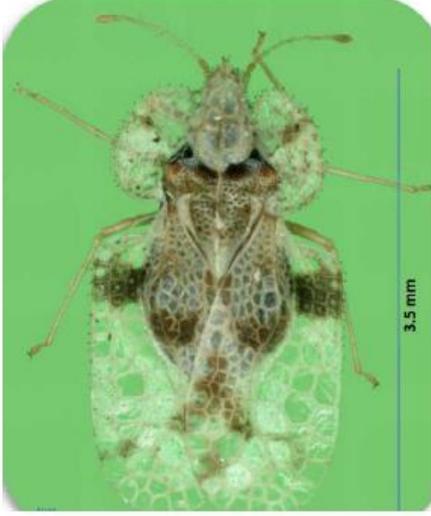
→ **Suivi** : La progression de la pyrale sur les zones forestières où le buis est présent permettra d'avoir une vision de la dynamique des populations de l'insecte :

→ **Bilan** : Comme le réseau de placettes est nouveau, aucun bilan n'a été réalisé à ce jour. Il ne sera possible de tirer des conclusions qu'avec quelques années de recul.

Progression de la pyrale du buis sur le pôle sud Est point au 11 octobre 2019



4.5. – Toujours à nous signaler si présence !

<p><i>La punaise réticulée du chêne Corythucha arcuata</i>: (détectée en Occitanie) à proximité de Toulouse</p>	<p><i>Le scarabée japonais Popillia japonica</i> (Détecté en Italie)</p>
	

Pour toutes informations complémentaires, pour toutes observations pouvant intéresser la mission du Correspondant Observateur et le Département Santé Forêt, veuillez contacter :

Pierre DELENNE, CNPF MARSEILLE : 04 95 04 59 04 - 06 19 15 18 12 pour le département 13 - Forêt privée.

Isabelle DOTTARELLI, DRAAF PACA : 04 13 59 36 57 – 06 69 18 21 96 pour le département 13

Christine MERLE, ONF - BET 13/84 : 06 18 16 96 57 pour le département 13 et 84 sud Luberon.

Et pour de plus amples actualités sylvosanitaires : <http://agriculture.gouv.fr/sante-des-forets>

PENSER A NOUS INFORMER DE VOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN...ELLES SONT PRECIEUSES POUR LE SUIVI DE NOS FORETS...